

Proposition de politique du Parti vert du Nouveau-Brunswick : Immigration

Contexte

Le Parti vert du Nouveau-Brunswick a déjà des politiques en place sur l'immigration entre autres pour fournir des services aux nouveaux arrivants et pour reconnaître leurs diplômes étrangers. Ces nouvelles propositions de politique sont destinées à ajouter un complément aux politiques en place.

1^{er} enjeu

Le Programme des candidats du Nouveau-Brunswick (PCNB) sélectionne et désigne des gens d'affaires et des travailleurs qualifiés du monde entier qui veulent vivre au Nouveau-Brunswick et contribuer à l'économie provinciale. Actuellement, les personnes qui ont déposé une demande d'asile ou de résidence permanente au Canada pour des motifs humanitaires ou de compassion sont automatiquement inéligibles au PCNB.

1^{er} plan d'action

Un gouvernement vert permettrait aux personnes qui ont déposé une demande d'asile ou de résidence permanente pour motifs humanitaires ou de compassion de poser leur candidature à la résidence permanente dans le cadre du Programme des candidats au Nouveau-Brunswick.

2^e enjeu

Actuellement, les résidents du Nouveau-Brunswick suivant les procédures d'immigration doivent voyager à Fredericton pour leurs entrevues par vidéoconférence devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada à Montréal ; l'accès à ces vidéoconférences n'est pas disponible ailleurs dans la province.

2^e plan d'action

Un gouvernement vert travaillerait avec le gouvernement fédéral pour organiser des audiences d'immigration par vidéoconférence dans au moins six régions géographiques de la province.

3^e Enjeu

Le volet entrepreneur du programme de candidat provincial a été conçu pour attirer des propriétaires d'entreprises expérimentés et des cadres supérieurs pour démarrer des entreprises et s'établir d'une façon permanente au Nouveau-Brunswick. Toutefois, les difficultés bureaucratiques que les demandeurs doivent franchir nuisent aux petits entrepreneurs et les professionnels existants. En effet, les candidats au programme qui souhaitent consulter des professionnels pour vérifier leurs avoirs ou pour les consulter sur le processus de demande

doivent choisir parmi une courte liste de représentants approuvés. Cette liste comprend des professionnels de grandes entreprises nationales et internationales, tout en excluant des petites entreprises qualifiées d'offrir leurs services, privant ainsi de revenus notre économie locale.

3e Plan d'action

Un gouvernement vert permettrait à tous les comptables, avocats, consultants d'immigration et autres professionnels certifiés et agréés au Nouveau-Brunswick d'offrir leurs services aux demandeurs du programme provincial des candidats.